

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	10
- votants	12
- absents	3

Date de convocation :

**5 décembre 2022**

Date d'affichage :

**5 décembre 2022**

VOTE

- POUR	10
- CONTRE	1
- ABSTENTION	1

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

ID : 005-210501458-20221209-106\_2022-DE

Berger  
Levrault

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

**Séance du 9 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 9 décembre à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

**Présents** : Josiane ARNOUX – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Éloïse RIBAIL

**Absents et représentés** : Michel PRETI (a donné pouvoir à Claude ALLAIRE) – Déborah BELIN (a donné pouvoir Thierry BAUD)

**Absent** : Claude GUET

Isabelle DE COLOMBEL est nommée secrétaire de séance

### DELIBERATION N°106/2022 : MARCHE DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA MAISON DE LA VALLEE – LOT N°1 - AVENANT N°1

Le conseil municipal,

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** le marché conclu avec les entreprises adjudicataires du marché de travaux de requalification de la Maison de la Vallée, en vertu des délibérations n°004/2022 et 040/2022 des conseils municipaux du 8/02/2022 et 07/04/2022

**Considérant** que l'exécution du marché a rendu nécessaire la réalisation de travaux supplémentaires et la modification de certains,

**Le Maire explique** que, suite à l'étude de sol, le bureau d'étude structure a imposé, dans ses plans d'exécution des travaux de la véranda, la mise en œuvre d'un terrassement et d'un cubage béton plus importants.

**Après en avoir délibéré, décide**

👉 **DE CONCLURE** l'avenant ci-après détaillé avec l'entreprise Festa dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée :

N°	Lot	Base Montant HT	Avenant n°1	Nouveau montant	Variation
01	Démolitions – Maçonnerie – VRD	142 000,00 €	6 914,49 €	148 914,49 €	4,87%

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme  
**LE MAIRE,**  
Rodolphe PAPET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

15 DEC. 2022